



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Subvention de 50'000 francs à la Société de Sauvetage du Bas-Lac pour l'achat d'un nouveau bateau d'intervention

La Ville de Neuchâtel a répondu favorablement à une demande de soutien financier de la Société de Sauvetage du Bas-Lac (SSBL) qui a besoin de 410'000 francs pour acquérir un nouveau bateau d'intervention. Le Conseil communal a débloqué un montant de 50'000 francs pour faciliter l'achat de cette unité basée à Saint-Blaise.

La Ville de Neuchâtel est sensible à l'excellent travail que font les bénévoles de la SSBL dans le domaine du sauvetage lacustre. Cette société ne touche aucune subvention ni aide régulière de collectivités publiques. Cela ne l'a pas empêchée de porter secours à 560 personnes ces dix dernières années lors de 244 sorties. La SSBL est l'unique association bénévole du canton qui assure un service de sauvetage motorisé sur la partie neuchâteloise du lac (et au-delà) et qui collabore avec le SIS en lui prêtant main forte lors d'interventions nécessitant des forces importantes.

L'actuel bateau d'intervention de la SSBL est vieux de dix ans et montre de sérieux signes de fatigue. Le temps est donc venu de le remplacer et la Société a opté pour ce faire pour un bateau en aluminium de type Chavanne WS 800 équipé de deux moteurs de 300 chevaux et capable d'atteindre la vitesse de 90 km/h. Cette unité permettra à la SSBL de remplir ses missions de sauvetage durant les 35 prochaines années.

Sensible aux services rendus par cette Société et ses bénévoles qui interviennent sur le lac de façon complémentaire au SIS, le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel a décidé de soutenir à hauteur de 50'000 francs l'acquisition de ce bateau dont le prix de revient tout compris s'élève à 410'000 francs. Neuchâtel assume ainsi pleinement son rôle au sein du Littoral dont l'atout majeur est un lac enchanteur qui peut parfois aussi - et malheureusement - s'avérer dangereux.

Neuchâtel, le 20 avril 2015

Direction de la sécurité

Renseignements complémentaires : Pascal Sandoz, conseiller communal, chef de la Sécurité, tél. 032 717 722 00,

Erci Leuba, adjoint du commandant du service de protection et de sauvetage, tél. 032 717 75 81, courriel : eric.leuba@ne.ch